

Réponse du Conseil administratif à la motion du 4 décembre 1990 de MM. Jean-Pierre Lyon, Bertrand de Weck, Pierre Marti, Manuel Tornare, Roger Bourquin et Michel Ducret, acceptée par le Conseil municipal le 16 janvier 1991, intitulée: «Espace de verdure et de détente à la Cité Carl-Vogt: tenir les promesses faites aux habitants!»

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à intervenir auprès de l'autorité cantonale pour que des décisions soient prises dans le sens que notre municipalité puisse aménager l'espace de verdure et de détente prévu sur les terrains de l'ancien Palais des expositions à Plainpalais.

REPOSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

L'inauguration du parc de l'Ancien Palais a eu lieu le 20 septembre 2000. Dès lors, l'objectif visé par cette motion est atteint.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Manuel Tornare

Le 17 septembre 2008.